

et obtenir de nouveau par elle cette grande grâce. Mon mari m'accompagnera pour accomplir une promesse faite cet hiver, pour la guérison de notre aîné qui souffrait de la diphthérie.

Québec, 20 mai 1885.

ST-CÉLESTIN.—Un de mes paroissiens, atteint depuis près d'un an, d'une maladie qui détermina un abcès au côté droit, eut recours à tous les médecins les plus habiles des environs, et aucun ne put lui procurer le moindre soulagement ; plusieurs même refusèrent de le traiter, assurant qu'il n'y avait point de guérison possible.

L'abcès était si considérable, qu'un habile médecin, qui l'a traité durant sa maladie, assure que deux côtes ont été rongées, et sont entièrement coupées à cet endroit.

Réduit à un état de faiblesse extrême, n'espérant plus rien des secours humains, le malade entreprit en juillet dernier un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Le directeur du pèlerinage m'a affirmé qu'il avait craint de ne pouvoir le ramener, tant il était faible. Il a fait son pèlerinage heureusement et depuis ce temps la plaie du côté a cessé de distiller, et s'est cicatrisée à la grande surprise des médecins et de tout le monde.

C. O. GINGRAS, Ptre, curé.

21 mai 1885.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Dans notre dernier cahier, page 67, au lieu de *jusqu'au 15 avril*, lisez *jusqu'au 31 avril*.

Dernière quinzaine de mai :

Plus de traces de maladie. *Mme B. T., St-Epiphanie.*—Succès dans ma classe. *Institutrice, même lieu.*—Grâce de consolation pour un frère qui voulait s'ôter la vie. Dans un pres-

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.